

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DECEMBRE 2022 A 16 H

PROCES-VERBAL

MEMBRES DU CONSEIL	QUALITE	PRESENT	ABSENT	A DONNE PROCURATION A	REPRESENTE PAR SON SUPPLEANT
LEANDRI Ange-François	Président	X			
OLLANDINI Jean-Baptiste	Secrétaire	X			
ALARIS Nicolas	Titulaire		X		
ANDREANI Marie-Ange	Titulaire	X			
BARCELO Angelika	Titulaire		X		
BARTOLI Jean-Jacques	Titulaire	X			
BARTOLI Paul-Marie	Titulaire	X			
CAITUCOLI Paul-Joseph	Titulaire			Istria P	
CARRIER Marie-Antoinette	Titulaire			Istria M	
CIANFARANI Pierre	Titulaire	X			
CORTI Jacques	Titulaire			Giaiacoppi M	
COSTANZO Mathias	Titulaire	X			
DUVAL Danielle	Titulaire	X			
ETTORI Ghislaine	Titulaire	X			
FAGGIANI Alain	Titulaire	X			
GIAIACOPI Michel	Titulaire	X			
ISTRIA Mireille	Titulaire	X			
ISTRIA Patrice	Titulaire	X			
LARI Ange	Titulaire			Bartoli PM	
LEANDRI Jean-Yves	Titulaire		X		
LUCIANI Jean-Pierre	Titulaire		X		
MAZZONE Jean-Bernard	Titulaire	X			
MICHELETTI Vincent	Titulaire	X			
MONDOLONI Jeannine	Titulaire		X		
MONDOLONI Marie-Pierre	Titulaire		X		
MONDOLONI Marie-Liliane	Titulaire	X			
MOZZICONACCI José-Pierre	Titulaire	X			
NICOLAI Jacques	Titulaire			Nicolai J	
NICOLAI-PIETRI Paule-Marie	Titulaire		X		
PAOLINI François	Titulaire			Cianfarani P	
PERENEY Jean	Titulaire	X			
PIANELLI CASANOVA Angélique	Titulaire	X			
PUCCI Joseph	Titulaire		X		
PTHOD HONORE Myriam	Titulaire			Ettori G	
QUILICHINI Pascal	Titulaire		X		
QUILICHINI Paul	Titulaire	X			
ROCCA Antoine	Titulaire			Mozziconacci JP	
SCANAVINO François-Joseph	Titulaire			Taberner Elisabeth	
TABERNER Elisabeth	Titulaire	X			
TOLINI Jean-Pierre	Titulaire	X			
TRAMONI Michel	Titulaire	X			

Le quorum, fixé à 41, est atteint compte tenu de la présence de 23 conseillers.

Le Président présente l'ordre du jour suivant :

## **Finances.**

- Autorisation de Programme / Crédit de paiement – Création.
- Décision budgétaire modificative / Budget Principal 2022.
- Décision budgétaire modificative / Budget EAU 2022.
- Décision budgétaire modificative / Budget Assainissement 2022.

## **Eau et Assainissement / Marchés publics.**

- Extension réseau EU de Baracci - Autorisation donnée au Président concernant la signature d'un avenant.

## **Ressources humaines**

- Désignation des représentants de la collectivité devant siéger au Comité Social Territorial.

## **Compte-rendu des décisions prises au titre des délégations.**

## **Questions diverses**

- Désignation des représentants de la collectivité devant siéger dans les conseils d'administration des établissements scolaires.

Monsieur Jean-Baptiste OLLANDINI est désigné secrétaire de séance.

**Point n°1 : Autorisation de Programme / Crédit de paiement – Création.**

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	9	32	32	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**Point n°2 : Décision budgétaire modificative / Budget Principal 2022.**

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	9	32	32	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**Point n°3 : Décision budgétaire modificative / Budget EAU 2022.**

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	9	32	32	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

#### **Point n°4 : Décision budgétaire modificative / Budget Assainissement 2022.**

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	9	32	32	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

#### **Point n°5 : Extension réseau EU de Baracci - Autorisation donnée au Président concernant la signature d'un avenant.**

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	9	32	32	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

#### **Point n°6 : Désignation des représentants de la collectivité devant siéger au Comité Social Territorial.**

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Sont candidats :

- ✓ En qualité de titulaire :
  - Madame ISTRIA Mireille.
  - Monsieur COSTANZO Mathias.
  - Madame PIANELLI Angélique.
- ✓ En qualité de suppléant :
  - Monsieur OLLANDINI Jean-Baptiste.
  - Monsieur GIAIACOPPI Michel.
  - Monsieur MOZZICONACCI José Pierre.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	9	32	32	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

### **Point n°7 : Compte-rendu des décisions prises au titre des délégations.**

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Sans objet.

### **Point n°8 : Autorisation donnée au Président concernant la signature d'un contrat de prêt**

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	9	32	32	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**Point n°9 : Création d'une STEP à Arbellara - Autorisation donnée au Président concernant la signature d'un avenant.**

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	9	32	32	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**Point n°10 : Question diverse - Désignation des représentants de la collectivité devant siéger dans les conseils d'administration des établissements scolaires.**

I. Rapport.

Sans objet.

II. Discussions.

Le Président demande aux délégués de se porter candidat à la qualité de représentant de l'établissement auprès des établissements scolaires :

Pour le collège/lycée de Sartène : Monsieur Paul QUILICHINI.

Pour le collège de Propriano : Madame Ghislaine ETTORI.

Pour le collège de Petreto-Bicchisano : Monsieur Patrice ISTRIA.

Pour le lycée agricole : Monsieur Paul QUILICHINI.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	9	32	32	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 16h40.

\*\*\*  
\*\*  
\*